

EXTRAIT

du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

Séance du 10 octobre 2019

Présidence : M. Manuel Hayoz

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- ayant pris connaissance du préavis de la Municipalité N°01-2019, relatif
 à l'arrêté d'imposition pour l'année 2020,
- ayant entendu le rapport de la Commission des Finances et de Gestion,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

- 1. <u>D'ADOPTER</u> l'arrêté d'imposition pour l'année 2020 tel que présenté.
- 2. <u>D'AUTORISER</u> la Municipalité à le soumettre au Conseil d'État pour approbation.

Ainsi délibéré et admis, à main levée à la majorité. Il y 16 voix pour et 9 abstentions.

Noville, le 10 octobre 2019

Extrait conforme:

L'attestent:

Le Président

M. Hayoz

La Secrétaire :

E. Bernard